



Centre Hospitalier
Guillaume Régnier

Ensemble au service de la santé mentale



FORMATIONS 2026

VENEZ VOUS FORMER AUPRÈS D'EXPERTS DE LA SANTÉ MENTALE

EDITO



“ Bonjour,

Je vous présente l'édition 2026 du catalogue de formation, qui propose plus de **100 sessions** de formation et **600 places ouvertes aux professionnels externes** à l'établissement exerçant dans les domaines social, sanitaire et médico-social. En 2025, **97% des professionnels formés** sont **satisfaits**.

Le **Centre Hospitalier Guillaume Régnier** de Rennes est un établissement Public de Santé Mentale, **référence en Ile-et-Vilaine et en Région Bretagne**, et le **troisième plus grand établissement de psychiatrie en France**. Intégré au Groupement Hospitalier Haute Bretagne, il coordonne la filière psychiatrie. Sa file active annuelle est de 30 000 patients. Acteur hospitalo-universitaire, il dispose de deux pôles universitaires dédiés respectivement à la psychiatrie adulte et celle de l'enfant et de l'adolescent, renforçant son engagement en matière de recherche et de formation. Co-pilote du Projet Territorial de Santé Mentale d'Ille et vilaine, il contribue au développement des partenariats sur le territoire.

Nous partageons pour vous et vos équipes des savoirs et des compétences clés nécessaires à l'amélioration des parcours et de la prévention des ruptures de soins des personnes souffrant de troubles psychiatriques.

La principale richesse de toute organisation est son équipe ! Notre offre s'appuie sur les savoirs académiques et scientifiques ainsi que l'expérience de terrain de nos professionnels : infirmiers, psychiatres, psychologues, professeurs hospitalo universitaire...
L'établissement compte 2800 professionnels.

Notre **certification QUALIOPI** garantit des prestations de formation conformes aux exigences de qualité. Notre offre 2026, intègre des formations dans le champ de la Santé Mentale telles que la Psychiatrie de la personne âgée, le rétablissement et la réhabilitation en santé mentale, la prévention du risque suicidaire, le psychotraumatisme, les premiers secours en santé mentale et reflète notre volonté d'être en appui des partenaires territoriaux : « **Ensemble au service de la santé mentale** ».

Venez vous former auprès d'experts de la santé mentale.

”
Pascal Bénard,
Directeur Général du Centre
Hospitalier Guillaume Régnier

SOMMAIRE

PRÉSENTATION	4
POINT DE CONTACT	4
NOS OFFRES DE FORMATION	5
APM - Approche des pathologies mentales	6
Échelle Lausannoise d'auto-évaluation des besoins dans les pratiques orientées rétablissement, ELADEV - C3RB	7
Évaluation en réhabilitation en psychosociale - C3RB	8
Gestes et postures	9
Handicap psychique rétablissement en santé mentale et réhabilitation psychosociale - C3RB	10
Intervention précoce auprès de jeunes adultes présentant des troubles psychiques émergents, IPOPE	11
Le développement durable en établissement	12
Les mesures de protection juridiques : principes généraux et périmètre d'intervention du MJM - Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs	13
Michael's Game dans les pratiques orientées rétablissement - C3RB	14
Partageons nos savoirs - CREFAP	15
Plan de suivi individualisé (PSI) dans les pratiques orientées rétablissement - C3RB	16
Premiers secours en santé mentale (PSSM)	17
Prévention risque suicidaire Module : Évaluation-Orientation	18
Prévention risque suicidaire Module : Intervention de crise	19
Prise en charge de la douleur chez l'adulte en psychiatrie	20
Prise en charge des conduites addictives	21
Prise en charge du sevrage tabagique en psychiatrie	22
Programme « BREF » - CREFAP	23
Psychiatrie de la personne âgée - PAERPA	24
Repérage évaluation clinique et axes de prise en soins du psychotraumatisme - CRPB	25
Sensibilisation à l'accueil des familles / entourages, CREFAP	26
Sensibilisation au fonctionnement cognitif et handicap psychique - C3RB	27
Soins psychiatriques sans consentement et mesures d'isolement, contention	28
Soins Troubles des Conduites Alimentaires (TCA)	29
Vendredi de la clinique	30
ANNEXES	31
Tarifs 2026	32
Bulletin d'inscription individuel	33
Glossaire	34
Règlement intérieur	35
Plan d'accès	36
Restauration	38
Organisation	38

PRÉSENTATION

Le Centre Hospitalier Guillaume Régnier de Rennes, établissement Public de Santé Mentale de référence en Ile-et-Vilaine et en Bretagne assure la prise en charge de la Santé Mentale de la population du territoire Haute Bretagne (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées).

Il occupe une place spécifique dans l'offre territoriale de soins, avec une offre de recours importante et une valence hospitalo-universitaire forte.

Grâce à sa certification QUALIOPPI, le Centre Hospitalier Guillaume Régnier garantit des prestations de formation conformes aux exigences de qualité, favorisant ainsi l'acquisition de compétences et le développement professionnel. Le partage des compétences et la diffusion de savoir-faire au bénéfice des professionnels et dans les interventions du champs de la santé mentale constituent un objectif institutionnel.

En 2026, le CHGR propose des formations dans le champ de la Santé Mentale tels que la Psychiatrie de la personne âgée, le rétablissement, la prévention du risque suicidaire, le psychotraumatisme, les premiers secours en santé mentale...

POINT DE CONTACT



Service Formation Continue



serviceformation@ch-guillaumeregrier.fr



02.99.33.39.55 / 02.99.33.39.58



NOS OFFRES DE FORMATION



4 jours / 28 heures



PUBLICS CONCERNÉS

Professionnels sociaux et intervenants dans le domaine de l'insertion



PRÉREQUIS

Aucun



FORMATEURS

Thibault EPAILLARD, IDE
Hélène LAIGO, psychologue
Christine DUMONT, cadre de santé
Catherine PINCET, cadre supérieure de santé
Laurence COSTENTIN, assistante de service social



SESSIONS

- 19, 20, 30 et 31 mars 2026
- 01^{er}, 02, 22 et 23 juin 2026
- 21, 22 septembre 2026, 5 et 6 octobre 2026



TARIFS

Prise en charge spécifique, sur inscription de la Maison Associative de la Santé



MODALITÉS

Groupe de 10 à 12 participants par session



COORDONNÉES

serviceformation@ch-guillaumeregnyier.fr
02.99.33.39.55 / 02.99.33.39.58



LIEU

Au Centre Hospitalier Guillaume Régnyier,
108 avenue du Général Leclerc CS 60838
35708 RENNES



ACCESSIBILITÉ PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En cas de besoin d'aménagements spécifiques, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions nous adapter au mieux à vos besoins.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier la place du travailleur social dans le circuit de prise en charge du patient/résident
- Repérer les différents troubles psychiques et pathologies mentales pouvant affecter une personne
- Comprendre les troubles et pathologies : comment ils se caractérisent et évoluent
- Se positionner lors d'un entretien face à une personne dans cette situation. Comment bien communiquer pour une action sociale facilitée (communication verbale et non verbale), comment se positionner en situation de crise ; rôle et place de chaque acteur du soin et du social et modalités de communication
- Définir les interconnexions avec les services du CHGR
- Identifier le rôle et le cadre d'intervention du service social du CHGR



PROGRAMME, CONTENU ET PROGRESSION PÉDAGOGIQUE

- Repérer l'organisation des soins en psychiatrie sur un territoire
- Repérer les attentes et les questionnements des participants ainsi que les difficultés rencontrées
- Mieux comprendre les principaux troubles psychiques, les pathologies psychiatriques associées et leurs manifestations et effets sur les comportements observés
- Identifier la notion de posture professionnelle pour adapter l'accompagnement et la communication



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Powerpoint, vidéos, mise en situation, quizz



SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION

- Mise à disposition de feuilles d'émargement
- QCM ou un tour de table à l'entrée de la formation pour évaluer les connaissances à l'entrée de la formation des participants
- QCM, évaluation de mise en situation ou grille d'observation pour l'évaluation des compétences acquises en fin de formation.
- Évaluation grâce à une évaluation à chaud pour les participants ainsi qu'une évaluation de la formation par le formateur
- Certificat de réalisation délivré à la fin de la formation

ÉCHELLE LAUSANNOISE D'AUTO-ÉVALUATION DES BESOINS DANS LES PRATIQUES ORIENTÉES RÉTABLISSEMENT, ELADEV - C3RB

7

1 jour / 7 heures



PUBLICS CONCERNÉS

Professionnels des structures sanitaires et médico-sociales

Intervenant auprès de personnes vivant avec des troubles psychiques.

Souhaitant intégrer cette échelle d'évaluation dans leur pratique.

/!\ Inscription préférable d'au moins 2 professionnels d'une même équipe.



PRÉREQUIS

Connaissance du handicap psychique et formation aux principes de base de la réhabilitation psychosociale.



FORMATEURS

2 professionnels du C3RB



SESSIONS

• 17 novembre 2026



TARIFS

250 € par participant



MODALITÉS

Groupe de 10 à 15 participants par session
-Pour une inscription individuelle, merci de nous renvoyer le bulletin d'inscription dûment rempli.
-Pour une inscription de groupe, merci de contacter le service formation continue par mail.



COORDONNÉES

serviceformation@ch-guillaumeregnyer.fr
02.99.33.39.55 / 02.99.33.39.58



LIEU

Au Centre Hospitalier Guillaume Régnyer,
108 avenue du Général Leclerc CS 60838
35708 RENNES



ACCESSIBILITÉ PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En cas de besoin d'aménagements spécifiques, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions nous adapter au mieux à vos besoins.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Savoir appliquer et analyser l'ELADEV dans le but de mettre en place un projet d'accompagnement en RPS.



PROGRAMME, CONTENU ET PROGRESSION PÉDAGOGIQUE

Comprendre le contexte et les aspects théoriques qui sous-tendent l'utilisation de l'ELADEV

- Définir la notion de handicap psychique
- Définir la notion de rétablissement et intégrer dans sa pratique professionnelle une posture orientée rétablissement
- Connaître la notion de réhabilitation psychosociale

Situer l'ELADEV au décours du parcours de rétablissement de la personne concernée par les troubles psychiques

- Connaître l'intérêt de l'évaluation en RPS
- Identifier la place de l'ELADEV dans le processus d'évaluation
- Comprendre l'intérêt et les objectifs de l'utilisation de l'ELADEV

Mettre en pratique l'ELADEV

- Savoir pratiquer la passation de l'ELADEV
- Savoir analyser les résultats de l'ELADEV



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Powerpoint, vidéos, mise en situation, quizz



SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION

- Mise à disposition de feuilles d'émargement
- QCM ou un tour de table à l'entrée de la formation pour évaluer les connaissances à l'entrée de la formation des participants
- QCM, évaluation de mise en situation ou grille d'observation pour l'évaluation des compétences acquises en fin de formation.
- Évaluation grâce à une évaluation à chaud pour les participants ainsi qu'une évaluation de la formation par le formateur
- Certificat de réalisation délivré à la fin de la formation

ÉVALUATION EN RÉHABILITATION PSYCHOSOCIALE - C3RB

8

2 jours / 14 heures



PUBLICS CONCERNÉS

Professionnels des structures sanitaires et médico-sociales

Intervenant auprès de personnes vivant avec des troubles psychiques.

Souhaitant intégrer cette échelle d'évaluation dans leur pratique.

/!\ Inscription préférable d'au moins 2 professionnels d'une même équipe.



PRÉREQUIS

Connaissance du handicap psychique et formation aux principes de base de la réhabilitation psychosociale.

Engagement à un travail personnel entre les deux sessions.



FORMATEURS

2 professionnels du C3RB



SESSIONS

- 23 et 30 juin 2026
- 29 septembre 2026 et 13 octobre 2026



TARIFS

500 € par participant



MODALITÉS

Groupe de 10 à 16 participants par session

-Pour une inscription individuelle, merci de nous renvoyer le bulletin d'inscription dûment rempli.

-Pour une inscription de groupe, merci de contacter le service formation continue par mail.



COORDONNÉES

serviceformation@ch-guillaumeregner.fr
02.99.33.39.55 / 02.99.33.39.58



LIEU

Au Centre Hospitalier Guillaume Régner,
108 avenue du Général Leclerc CS 60838
35708 RENNES



ACCESSIBILITÉ PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En cas de besoin d'aménagements spécifiques, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions nous adapter au mieux à vos besoins.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre la place de l'évaluation dans le parcours de réhabilitation psychosociale et appréhender la manière de coconstruire le projet individualisé.



PROGRAMME, CONTENU ET PROGRESSION PÉDAGOGIQUE

Savoir replacer la notion d'évaluation dans la démarche d'accompagnement en RPS

- Connaître la notion de handicap psychique
- Connaître la notion de rétablissement en santé mentale
- Connaître la notion de réhabilitation psychosociale

Comprendre la notion d'évaluation et son intérêt dans l'accompagnement des personnes concernées par des troubles psychiques

- Comprendre la notion d'évaluation en réhabilitation psychosociale et son utilité
- Connaître la posture professionnelle adéquate à adopter concernant l'évaluation en réhabilitation psychosociale

- Comprendre les différents domaines d'évaluations, leur modalité de restitution, et les intégrer dans le parcours des personnes concernées

Appréhender les différents outils d'évaluation qui peuvent être utilisés

- Comprendre l'intérêt de l'évaluation médicale
- Comprendre l'intérêt de l'évaluation fonctionnelle
- Comprendre l'intérêt de l'évaluation neuropsychologique

Comprendre l'élaboration du plan d'accompagnement individualisé

- Savoir restitution l'évaluation à la personne concernée

Savoir co-construire le parcours d'accompagnement avec la personne concernée.



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Powerpoint, vidéos, mise en situation, quizz



SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION

- Mise à disposition de feuilles d'émargement
- QCM ou un tour de table à l'entrée de la formation pour évaluer les connaissances à l'entrée de la formation des participants
- QCM, évaluation de mise en situation ou grille d'observation pour l'évaluation des compétences acquises en fin de formation.
- Évaluation grâce à une évaluation à chaud pour les participants ainsi qu'une évaluation de la formation par le formateur
- Certificat de réalisation délivré à la fin de la formation



PUBLICS CONCERNÉS

Les établissements du secteur médicosocial. Tous les agents du CHGR hors personnel administratif. Sur inscription par l'encadrement. Les agents devront être issus du même pôle ou de la même unité pour que la partie pratique soit pertinente pour tous.



PRÉREQUIS

Aucun



FORMATEURS

Hugo NIARD, ergonome, CHGR



SESSIONS

Sur demande



TARIFS

800 € par groupe



MODALITÉS

Groupe de 5 à 14 participants par session
-Pour une inscription de groupe, merci de contacter le service formation continue par mail.



COORDONNÉES

serviceformation@ch-guillaumeregny.fr
02.99.33.39.55 / 02.99.33.39.58



LIEU

Sur site



ACCESSIBILITÉ PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En cas de besoin d'aménagements spécifiques, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions nous adapter au mieux à vos besoins.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les différents gestes à adopter au quotidien pour préserver sa santé physique
- Reconnaître les situations de travail pouvant être sources de difficultés



PROGRAMME, CONTENU ET PROGRESSION PÉDAGOGIQUE

- Échauffement : Préparer le corps, expliquer l'intérêt d'un échauffement, présenter un échauffement court, inciter à réaliser cet échauffement avant la prise de poste
- Découvrir ou renforcer les gestes et postures à adopter au travail : explorer les différentes possibilités de réaliser une action; savoir adopter les gestes réduisant les risques de blessure; reconnaître les situations à risques



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Powerpoint, vidéos, mise en situation, quizz



SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION

- Mise à disposition de feuilles d'émargement
- QCM ou un tour de table à l'entrée de la formation pour évaluer les connaissances à l'entrée de la formation des participants
- QCM, évaluation de mise en situation ou grille d'observation pour l'évaluation des compétences acquises en fin de formation.
- Évaluation grâce à une évaluation à chaud pour les participants ainsi qu'une évaluation de la formation par le formateur
- Certificat de réalisation délivré à la fin de la formation

HANDICAP PSYCHIQUE RÉTABLISSEMENT EN SANTÉ MENTALE ET RÉHABILITATION PSYCHOSOCIALE - C3RB

10

2 jours / 14 heures



PUBLICS CONCERNÉS

Soignants et professionnels exerçant en structures sanitaire et médicosociales auprès de personnes avec troubles psychiques.

!/ \ Inscription préférable d'au moins 2 professionnels d'une même équipe.



PRÉREQUIS

Engagement à un travail personnel entre les deux sessions.



FORMATEURS

Formateurs CHGR de l'équipe du C3RB



SESSIONS

- 28 avril 2026 et 05 mai 2026
- 02 juin 2026 et 09 juin 2026
- 08 septembre 2026 et 15 septembre 2026



TARIFS

500 € par participant
3200 € par groupe



MODALITÉS

Groupe de 16 participants par session
-Pour une inscription individuelle, merci de nous renvoyer le bulletin d'inscription dûment rempli.
-Pour une inscription de groupe, merci de contacter le service formation continue par mail.



COORDONNÉES

serviceformation@ch-guillaumeregner.fr
02.99.33.39.55 / 02.99.33.39.58



LIEU

Au Centre Hospitalier Guillaume Régner,
108 avenue du Général Leclerc CS 60838
35708 RENNES



ACCESSIBILITÉ PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En cas de besoin d'aménagements spécifiques, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions nous adapter au mieux à vos besoins.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Connaître et comprendre les notions de rétablissement en santé mentale et de réhabilitation psychosociale.



PROGRAMME, CONTENU ET PROGRESSION PÉDAGOGIQUE

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- D'expliquer la notion de handicap psychique
 - Connaître les différents types de handicap,
 - Connaître les principaux signes cliniques des troubles psychiques,
 - Identifier les retentissements fonctionnels de ces troubles,

De comprendre la notion de rétablissement en santé mentale

- Construire une définition du concept de rétablissement en santé mentale,
- Intégrer dans sa pratique une posture orientée rétablissement,

De comprendre la notion de réhabilitation psychosociale

- Connaître les principes de la réhabilitation psychosociale,
- Comprendre les objectifs de la réhabilitation psychosociale et ses domaines d'intervention,

Nommer et distinguer les moyens d'évaluation et d'accompagnement de la réhabilitation psychosociale.



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Powerpoint, vidéos, mise en situation, quizz



SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION

- Mise à disposition de feuilles d'émargement
- QCM ou un tour de table à l'entrée de la formation pour évaluer les connaissances à l'entrée de la formation des participants
- QCM, évaluation de mise en situation ou grille d'observation pour l'évaluation des compétences acquises en fin de formation.
- Évaluation grâce à une évaluation à chaud pour les participants ainsi qu'une évaluation de la formation par le formateur
- Certificat de réalisation délivré à la fin de la formation

INTERVENTION PRÉCOCE AUPRÈS DE JEUNES ADULTES PRÉSENTANT DES TROUBLES PSYCHIQUES ÉMERGENTS - IPOPE

11

1 jour / 7 heures



PUBLICS CONCERNÉS

Personnel paramédical
Personnel médical



PRÉREQUIS

Aucun



FORMATEURS

Pôle PHUPA
LOZACHMEUR Clément : psychiatre
GUILLERY Murielle : neuropsychologue
CHRETIEN Stéphane : cadre de santé
TAILLANDIER Magali : infirmier
GIGORY Morgane : infirmier
ROUXEL Sonia : IPA



SESSIONS

• 10 novembre 2026



TARIFS

250 € par participant



MODALITÉS

Groupe de 12 participants par session
-Pour une inscription individuelle, merci de nous renvoyer le bulletin d'inscription dûment rempli.
-Pour une inscription de groupe, merci de contacter le service formation continue par mail.



COORDONNÉES

serviceformation@ch-guillaumeregner.fr
02.99.33.39.55 / 02.99.33.39.58



LIEU

Au Centre Hospitalier Guillaume Régner,
108 avenue du Général Leclerc CS 60838
35708 RENNES



ACCESSIBILITÉ PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En cas de besoin d'aménagements spécifiques, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions nous adapter au mieux à vos besoins.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Repérer et évaluer les troubles psychiques émergents

Identifier et comprendre les phases précoces de la psychose



PROGRAMME, CONTENU ET PROGRESSION PÉDAGOGIQUE

Séquence 1 : Repérer et évaluer les troubles psychiques émergents

- Améliorer les connaissances cliniques et thérapeutiques des troubles psychiques émergents.
- Définir les enjeux de l'intervention précoce de l'état mental à risque au premier épisode.
- Connaître les outils et dispositifs de soins favorisant la détection précoce.
- Harmoniser les soins dispensés auprès de cette population.
- Favoriser le rétablissement.

Séquence 2 : Identifier et comprendre les phases précoces de la psychose

- Détecter / repérer les symptômes en faveur d'un état mental à risque.
- Repérer les symptômes des Premiers Episodes Psychotiques (PEP).
- Connaître et identifier les facteurs de risque et les facteurs de protection : modèle Stress-Vulnérabilité. Connaître les échelles d'évaluation : échelle CAARMS, • PQ16.
- Connaître les spécificités thérapeutiques.
- Connaître les outils et dispositifs favorisant la prise en soins : case management, rétablissement, salutogénèse, remédiation cognitive.
- Identifier les modèles cognitifs : troubles exécutifs, circuits de la mémoire, cognition sociale.
- Être en capacité de donner des informations sur les troubles aux patients, famille et partenaires.
- Repérage du travail en réseau.



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Powerpoint, vidéos, livret de formation et cas concrets



SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION

- Mise à disposition de feuilles d'émargement
- QCM ou un tour de table à l'entrée de la formation pour évaluer les connaissances à l'entrée de la formation des participants
- QCM, évaluation de mise en situation ou situation ou grille d'observation pour l'évaluation des compétences acquises en fin de formation.
- Évaluation grâce à une évaluation à chaud pour les participants ainsi qu'une évaluation de la formation par le formateur
- Certificat de réalisation délivré à la fin de la formation



PUBLICS CONCERNÉS

Les établissements du secteur médicosocial
Un binôme par établissement : 1 membre de la direction + 1 personne plus technique



PRÉREQUIS

Être dans la volonté de mise en place d'une démarche de travail sur le développement durable dans son établissement



FORMATEURS

Frédéric MARCHAND - Coordinateur régional de la Transition Énergétique et Écologique en Santé
Florian VINCLAIR, Directeur GCS achats santé Bretagne
Gilles PIRIOU, pharmacien coordonnateur OMEDIT



SESSIONS

- 12 et 13 mars 2026
- 11 et 12 juin 2026



TARIFS

500 € par participant
3200 € par groupe



MODALITÉS

Groupe de 10 à 14 participants par session
-Pour une inscription individuelle, merci de nous renvoyer le bulletin d'inscription dûment rempli.
-Pour une inscription de groupe, merci de contacter le service formation continue par mail.



COORDONNÉES

serviceformation@ch-guillaumeregner.fr
02.99.33.39.55 / 02.99.33.39.58



LIEU

Lieu à définir



ACCESSIBILITÉ PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En cas de besoin d'aménagements spécifiques, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions nous adapter au mieux à vos besoins.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Maîtriser les enjeux de la transition écologique dans le secteur médico-social :

- Enjeu lié aux émissions de GES
- Enjeu global lié à l'environnement
- Enjeu lié à l'aspect social et sociétal

Déterminer une esquisse de plan d'actions pour son établissement



PROGRAMME, CONTENU ET PROGRESSION PÉDAGOGIQUE

• Maîtriser les enjeux du développement durable de manière globale mais aussi au sein de son établissement : Présenter les enjeux du DD - RSE ; Avoir quelques notions chiffrées sur les enjeux environnementaux

• Déterminer des objectifs stratégiques pour chaque enjeu présenté dans la séquence précédente; Placer son établissement vis-à-vis de ces grands enjeux (utilisation de la grille AFOM (Atout, Faiblesse, Opportunité, Menace))

• Déterminer les bonnes actions à mettre en place dans son établissement : Permettre à chaque établissement de commencer à avoir des actions en faveur du développement durable

• Permettre à chacun de déterminer les parties prenantes de chaque action déterminée à la séquence précédente: Lister les acteurs de chaque action, qu'il soit pilote ou co-pilote de l'action, partenaire technique, financier, administratif, ...

• Mesurer l'impact des produits de santé sur les émissions de gaz à effet de serre : Cibler les origines de ces émissions ;

• Intervention sur l'achat responsable : Connaître les actions à mettre en place en matière d'économie et de social

• Formaliser un plan d'actions : Permettre à l'établissement d'avoir une 1ère esquisse de plan d'actions en faveur du développement durable



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Powerpoint, vidéos, mise en situation, quizz



SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION

• Mise à disposition de feuilles d'émargement

• QCM ou un tour de table à l'entrée de la formation pour évaluer les connaissances à l'entrée de la formation des participants

• QCM, évaluation de mise en situation ou situation ou grille d'observation pour l'évaluation des compétences acquises en fin de formation.

• Évaluation grâce à une évaluation à chaud pour les participants ainsi qu'une évaluation de la formation par le formateur

• Certificat de réalisation délivré à la fin de la formation

LES MESURES DE PROTECTION JURIDIQUES: PRINCIPES GÉNÉRAUX ET PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION DU MJPM - MANDATAIRE JUDICIAIRE À LA PROTECTION DES MAJEURS

1 jour / 7 heures



PUBLICS CONCERNÉS

Tout professionnel travaillant en Centre hospitalier ou établissement ESMS (personnel administratif, personnel soignant, médecins, psychologues, etc...).



PRÉREQUIS

Aucun



FORMATEURS

Marie EVEN, Responsable du service des majeurs protégés (SMP) du CHGR
Françoise LAMOUR PANNETIER, Directrice chez ADAGE



SESSIONS

• 15 septembre 2026



TARIFS

250 € par participant
1600 € par groupe



MODALITÉS

Groupe de 10 à 15 participants par session
-Pour une inscription individuelle, merci de nous renvoyer le bulletin d'inscription dûment rempli.
-Pour une inscription de groupe, merci de contacter le service formation continue par mail.



COORDONNÉES

serviceformation@ch-guillaumeregnyier.fr
02.99.33.39.55 / 02.99.33.39.58



LIEU

Au Centre Hospitalier Guillaume Régnyier,
108 avenue du Général Leclerc CS 60838
35708 RENNES



ACCESSIBILITÉ PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En cas de besoin d'aménagements spécifiques, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions nous adapter au mieux à vos besoins.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Apporter des connaissances de base indispensables pour maîtriser le dispositif de protection juridique des majeurs
- Se mettre à jour des nouvelles règles applicables au patient sous protection
- Comprendre le rôle et la place des différentes parties prenantes à la mesure de protection
- Faciliter le partenariat entre les acteurs du soin et ceux de la protection juridique des majeurs



PROGRAMME, CONTENU ET PROGRESSION PÉDAGOGIQUE

- Définir les grands principes en matière de protection juridique des majeurs
- Comprendre la finalité des mesures de protection, identifier les différents régimes de protection et les acteurs (familles, professionnels mandataires)
- Maîtriser la procédure (signalement, demande, décision judiciaire)
- Connaître les droits des personnes protégées
- Identifier le périmètre d'intervention du Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (rôle, prérogatives et obligations, responsabilités)
- Connaître les nouvelles dispositions légales en matière de santé et de consentement
- Comprendre les spécificités du service des majeurs protégés dans le quotidien d'un établissement de santé



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Powerpoint, vidéos, mise en situation, quizz



SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION

- Mise à disposition de feuilles d'émargement
- QCM ou un tour de table à l'entrée de la formation pour évaluer les connaissances à l'entrée de la formation des participants
- QCM, évaluation de mise en situation ou situation ou grille d'observation pour l'évaluation des compétences acquises en fin de formation.
- Évaluation grâce à une évaluation à chaud pour les participants ainsi qu'une évaluation de la formation par le formateur
- Certificat de réalisation délivré à la fin de la formation

MICHAEL'S GAME DANS LES PRATIQUES ORIENTÉES RÉTABLISSEMENT - C3RB

14

1 jour / 7 heures

PUBLICS CONCERNÉS

Professionnels des structures sanitaires et SAMSAH :
Intervenant auprès de personnes vivant avec des troubles psychiques.

Souhaitant intégrer ce soin de réhabilitation psychosociale dans leur pratique

/!\ Inscription préférable d'au moins 2 professionnels d'une même équipe.

PRÉREQUIS

Connaissance du handicap psychique et formation aux principes de base de la réhabilitation psychosociale.

FORMATEURS

2 professionnels du C3RB

SESSIONS

• 08 décembre 2026

TARIFS

250 € par participant

MODALITÉS

Groupe de 10 à 16 participants par session
-Pour une inscription individuelle, merci de nous renvoyer le bulletin d'inscription dûment rempli.
-Pour une inscription de groupe, merci de contacter le service formation continue par mail.

COORDONNÉES

serviceformation@ch-guillaumeregnyier.fr
02.99.33.39.55 / 02.99.33.39.58

LIEU

Au Centre Hospitalier Guillaume Régnyier,
108 avenue du Général Leclerc CS 60838
35708 RENNES

ACCESSIBILITÉ PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En cas de besoin d'aménagements spécifiques, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions nous adapter au mieux à vos besoins.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre le Michael's Game et savoir l'animer.

PROGRAMME, CONTENU ET PROGRESSION PÉDAGOGIQUE

A l'issue de la formation, les participants seront capables :

Comprendre le contexte et les aspects théoriques qui sous-tendent l'utilisation du « Michael's Game »

- Définir la notion de handicap psychique
- Définir la notion de rétablissement et intégrer dans sa pratique professionnelle une posture orientée rétablissement
- Connaître la notion de réhabilitation psychosociale

Situer le Michael's Game au décours du parcours de rétablissement de la personne concernée par les troubles psychiques

- Comprendre les principes théoriques fondamentaux du « Michael's Game »
- Connaître les objectifs et indications du Michael's Game
- Savoir animer le « Michael's game » en adoptant la posture professionnelle adéquate.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Powerpoint, vidéos, mise en situation, quizz

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION

- Mise à disposition de feuilles d'émargement
- QCM ou un tour de table à l'entrée de la formation pour évaluer les connaissances à l'entrée de la formation des participants
- QCM, évaluation de mise en situation ou grille d'observation pour l'évaluation des compétences acquises en fin de formation.
- Évaluation grâce à une évaluation à chaud pour les participants ainsi qu'une évaluation de la formation par le formateur
- Certificat de réalisation délivré à la fin de la formation

1 jour / 7 heures



PUBLICS CONCERNÉS

Personnel soignant, personnel médical, assistants de services sociaux, psychologues



PRÉREQUIS

Avoir suivi la formation ETP (42 heures)



FORMATEURS

Christelle ORAIN - Infirmière
Céline BUSNOT - Infirmière
Maud GICQUEL - Infirmière
Vanessa LE BOULCH - Infirmière



SESSIONS

• 29 juin 2026



TARIFS

250 € par participant
1600 € par groupe



MODALITÉS

Groupe de 10 à 15 participants par session
Sur site
-Pour une inscription individuelle, merci de nous renvoyer le bulletin d'inscription dûment rempli.
-Pour une inscription de groupe, merci de contacter le service formation continue par mail.



COORDONNÉES

serviceformation@ch-guillaumeregnyier.fr
02.99.33.39.55 / 02.99.33.39.58



LIEU

Au Centre Hospitalier Guillaume Régnyier,
108 avenue du Général Leclerc CS 60838
35708 RENNES



ACCESSIBILITÉ PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En cas de besoin d'aménagements spécifiques, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions nous adapter au mieux à vos besoins.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Former les professionnels de santé à la mise en place du programme d'éducation thérapeutique « Partageons Nos Savoirs »
- Renforcer les aptitudes à poser un diagnostic éducatif spécifiquement à l'entourage
- Renforcer les aptitudes à mener une l'évaluation spécifique du programme
- Former les professionnels de santé à l'animation du programme d'éducation « Partageons Nos Savoirs »
- Apporter des connaissances générales sur l'accompagnement des familles touchées par la maladie psychique d'un proche
- Mieux appréhender l'animation de groupe des familles



PROGRAMME, CONTENU ET PROGRESSION PÉDAGOGIQUE

- Temps d'échange autour des fondements de l'ETP
- Présentation de la posture et des outils d'animation
Aborder les sujets autour des troubles Schizophréniques et bipolaire et des traitements liés
- Échange autour de la gestion des situations difficiles
- Présentation de la structure des 10 séances
- Évaluation et suivi de la formation»



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Powerpoint, vidéos, mise en situation, quizz



SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION

- Mise à disposition de feuilles d'emargement
- QCM ou un tour de table à l'entrée de la formation pour évaluer les connaissances à l'entrée de la formation des participants
- QCM, évaluation de mise en situation ou grille d'observation pour l'évaluation des compétences acquises en fin de formation.
- Évaluation grâce à une évaluation à chaud pour les participants ainsi qu'une évaluation de la formation par le formateur
- Certificat de réalisation délivré à la fin de la formation

PLAN DE SUIVI INDIVIDUALISÉ (PSI) DANS LES PRATIQUES ORIENTÉES RÉTABLISSEMENT - C3RB

16

1 jour / 7 heures



PUBLICS CONCERNÉS

Professionnels des structures sanitaires et médico-sociales

Intervenant auprès de personnes vivant avec des troubles psychiques.

Souhaitant mettre en œuvre la démarche de PSI dans leur structure.

!\ Inscription préférable d'au moins 2 professionnels d'une même équipe.



PRÉREQUIS

Connaissance du handicap psychique et formation aux principes de base de la réhabilitation psychosociale.
Engagement à un travail personnel entre les deux sessions.



FORMATEURS

2 professionnels du C3RB



SESSIONS

- 03 février 2026
- 26 mai 2026



TARIFS

250 € par participant



MODALITÉS

Groupe de 10 à 15 participants par session
-Pour une inscription individuelle, merci de nous renvoyer le bulletin d'inscription dûment rempli.
-Pour une inscription de groupe, merci de contacter le service formation continue par mail.



COORDONNÉES

serviceformation@ch-guillaumeregnier.fr
02.99.33.39.55 / 02.99.33.39.58



LIEU

Au Centre Hospitalier Guillaume Régnier,
108 avenue du Général Leclerc CS 60838
35708 RENNES



ACCESSIBILITÉ PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En cas de besoin d'aménagements spécifiques, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions nous adapter au mieux à vos besoins.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre et savoir mener la démarche de PSI.



PROGRAMME, CONTENU ET PROGRESSION PÉDAGOGIQUE

Comprendre le contexte et les aspects théoriques qui sous-tendent la démarche de PSI

- Définir la notion de handicap psychique
- Définir la notion de rétablissement en santé mentale et intégrer une posture professionnelle orientée rétablissement
- Connaître la notion de réhabilitation psychosociale

Comprendre et savoir mener la démarche de PSI

- Connaître les principes du bilan éducatif partagé
- Comprendre les étapes de co-construction du PSI

Utiliser les supports du PSI dans une posture orientée rétablissement.



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Powerpoint, vidéos, mise en situation, quizz



SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION

- Mise à disposition de feuilles d'émargement
- QCM ou un tour de table à l'entrée de la formation pour évaluer les connaissances à l'entrée de la formation des participants
- QCM, évaluation de mise en situation ou grille d'observation pour l'évaluation des compétences acquises en fin de formation.
- Évaluation grâce à une évaluation à chaud pour les participants ainsi qu'une évaluation de la formation par le formateur
- Certificat de réalisation délivré à la fin de la formation



PUBLICS CONCERNÉS

Tout public



PRÉREQUIS

Aucun



FORMATEURS

Laëtitia BONNANT - Infirmière
Lucie HERBLIN - Educatrice spécialisée
Lydie MOREL - Infirmière en pratique avancée
Vincent HARDE - Formateur IFSI
Ronan LEMESLE - Infirmier en pratique avancée
Nolwenn GAHIER - Infirmière



SESSIONS

- 26 et 27 janvier 2026
- 05 et 06 mars 2026
- 30 et 31 mars 2026
- 04 et 05 mai 2026
- 15 et 16 mai 2026
- 21 et 22 septembre 2026
- 05 et 06 octobre 2026
- 09 et 10 novembre 2026
- 30 novembre et 01^{er} décembre



TARIFS

250 € par participant
3000 € par groupe



MODALITÉS

Groupe de 12 à 16 participants par session
-Pour une inscription individuelle, merci de nous renvoyer le bulletin d'inscription dûment rempli.
-Pour une inscription de groupe, merci de contacter le service formation continue par mail.



COORDONNÉES

serviceformation@ch-guillaumeregnyer.fr
02.99.33.39.55 / 02.99.33.39.58



LIEU

Au Centre Hospitalier Guillaume Régnier,
108 avenue du Général Leclerc CS 60838
35708 RENNES



ACCESSIBILITÉ PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En cas de besoin d'aménagements spécifiques,
n'hésitez pas à nous contacter afin que nous
puissions nous adapter au mieux à vos besoins.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale
- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner de l'information
- Mieux faire face aux comportements agressifs



PROGRAMME, CONTENU ET PROGRESSION PÉDAGOGIQUE

La formation apprend comment fournir un soutien initial aux personnes qui subissent le début de troubles de santé mentale, la détérioration de troubles existants de santé mentale, ou des crises de santé mentale.

MODULE 1

Introduction à la santé mentale et aux Interventions
Premiers Secours en Santé Mentale
Dépression

MODULE 2

Plan d'action PSSM pour la dépression et la crise
suicidaire
Troubles anxieux

MODULE 3

Plan d'action PSSM pour les troubles anxieux,
attaques paniques et choc post traumatique
Troubles psychotiques

MODULE 4

Plan d'action PSSM pour les troubles psychotiques
Trouble lié à l'utilisation de substances
Plan d'action PSSM pour le trouble lié à l'utilisation de
substances



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Powerpoint, vidéos, mise en situation, quizz



SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION

- Mise à disposition de feuilles d'émargement
- QCM ou un tour de table à l'entrée de la formation pour évaluer les connaissances à l'entrée de la formation des participants
- QCM, évaluation de mise en situation ou grille d'observation pour l'évaluation des compétences acquises en fin de formation.
- Évaluation grâce à une évaluation à chaud pour les participants ainsi qu'une évaluation de la formation par le formateur
- Certificat de réalisation délivré à la fin de la formation

PRÉVENTION DU RISQUE SUICIDAIRE

MODULE : INTERVENTION DE CRISE

18

2 jours / 14 heures



PUBLICS CONCERNÉS

Médecins, internes, infirmiers, IPA, ou psychologues ayant une pratique professionnelle régulière au contact de personnes en crise psychique dont suicidaire.



PRÉREQUIS

Travailler dans le champ sanitaire



FORMATEURS

Camille LEROUX - Infirmier
Magali OLIVE - Infirmière
Bérénice DOUAILLER - Psychiatre
Hélène LAIGO - Psychologue clinicienne



SESSIONS

- 05 et 06 février 2026
- 16 et 17 mars 2026
- 18 et 19 mai 2026
- 01 et 02 octobre 2026
- 12 et 13 novembre 2026



TARIFS

500 € par participant
3200 € par groupe



MODALITÉS

Groupe de 12 participants par session
-Pour une inscription individuelle, merci de nous renvoyer le bulletin d'inscription dûment rempli.
-Pour une inscription de groupe, merci de contacter le service formation continue par mail.



COORDONNÉES

serviceformation@ch-guillaumeregner.fr
02.99.33.39.55 / 02.99.33.39.58



LIEU

Au Centre Hospitalier Guillaume Régner,
108 avenue du Général Leclerc CS 60838
35708 RENNES



ACCESSIBILITÉ PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En cas de besoin d'aménagements spécifiques, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions nous adapter au mieux à vos besoins.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Distinguer l'état de la personne (vulnérabilité, état de crise)
- Évaluer au moyen d'une investigation clinique adéquate l'urgence (imminence du passage à l'acte) le degré de dangerosité (létalité du moyen), et de risque de passage à l'acte
- Faire baisser l'intensité de la crise
- Prévenir le passage à l'acte
- Organiser la prise en charge à court terme en fonction de la nature de la crise



PROGRAMME, CONTENU ET PROGRESSION PÉDAGOGIQUE

- **MODULE 1 :**
À propos de la crise : identifier les différentes phases de progression de la crise
- **MODULE 2 :**
La typologie de la crise : distinguer les types de crise
- **MODULE 3 :**
Le développement de la vulnérabilité et l'évaluation de la crise : repérer les facteurs de risque et les facteurs de protection influençant la crise
- **MODULE 4 :**
La pratique de l'intervention de crise : appliquer les opérations de l'intervention de crise



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Powerpoint, vidéos, mise en situation, quizz



SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION

- Mise à disposition de feuilles d'émargement
- QCM ou un tour de table à l'entrée de la formation pour évaluer les connaissances à l'entrée de la formation des participants
- QCM, évaluation de mise en situation ou grille d'observation pour l'évaluation des compétences acquises en fin de formation.
- Évaluation grâce à une évaluation à chaud pour les participants ainsi qu'une évaluation de la formation par le formateur
- Certificat de réalisation délivré à la fin de la formation

PRÉVENTION DU RISQUE SUICIDAIRE

MODULE : ÉVALUATION - ORIENTATION

19

2 jours / 14 heures



PUBLICS CONCERNÉS

Professionnels de santé (médecins, psychologues, infirmiers...) et travailleurs sociaux, formés à l'entretien clinique, issus des services de santé, médico-sociaux et éducatifs, et libéraux susceptibles d'être au contact d'une population à risque suicidaire.



PRÉREQUIS

Aucun



FORMATEURS

Hélène LAIGO - Psychologue clinicienne
Gwenola LE MEUR - Infirmière en pratique avancée
Laëtitia BONNANT - Infirmière
Amel BEN AIOUN - Psychiatre



SESSIONS

- 02 et 03 mars 2026
- 07 et 08 avril 2026
- 18 et 19 juin 2026
- 12 et 13 octobre 2026
- 03 et 04 décembre 2026



TARIFS

500 € par participant



MODALITÉS

Groupe de 12 participants par session
-Pour une inscription individuelle, merci de nous renvoyer le bulletin d'inscription dûment rempli.
-Pour une inscription de groupe, merci de contacter le service formation continue par mail.



COORDONNÉES

serviceformation@ch-guillaumeregnyier.fr
02.99.33.39.55 / 02.99.33.39.58



LIEU

Au Centre Hospitalier Guillaume Régnyier,
108 avenue du Général Leclerc CS 60838
35708 RENNES



ACCESSIBILITÉ PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En cas de besoin d'aménagements spécifiques, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions nous adapter au mieux à vos besoins.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Repérer les signes de souffrance psychique chez un individu
- Envisager l'hypothèse d'une crise suicidaire et savoir repérer son existence
- Discuter des représentations concernant le suicide, repérer les freins à la détection
- Réaliser et transmettre une triple évaluation du potentiel suicidaire : Urgence, Dangerosité, Risques et Protection
- Accompagner et orienter la personne en situation de crise suicidaire de manière adaptée au sein d'un réseau construit et lisible
- Se sensibiliser à ses propres limites et comment se préserver
- Etre en lien avec des personnes formées aux autres modules (Intervention de Crise et Sentinelles)



PROGRAMME, CONTENU ET PROGRESSION PÉDAGOGIQUE

Les thématiques suivantes seront abordées pendant les deux jours de formation :

- Contexte général
- Connaissances communes sur le suicide et préalables
- Crise et crise suicidaire
- Évaluation du potentiel suicidaire
- Conditions relationnelles à l'évaluation
- Orientations
- Populations spécifiques
- Articulation avec les autres dispositifs



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Powerpoint, vidéos, mise en situation, quizz



SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION

- Mise à disposition de feuilles d'émargement
- QCM ou un tour de table à l'entrée de la formation pour évaluer les connaissances à l'entrée de la formation des participants
- QCM, évaluation de mise en situation ou grille d'observation pour l'évaluation des compétences acquises en fin de formation.
- Évaluation grâce à une évaluation à chaud pour les participants ainsi qu'une évaluation de la formation par le formateur
- Certificat de réalisation délivré à la fin de la formation

1 jour / 7 heures



PUBLICS CONCERNÉS

Tout professionnel de santé exerçant auprès des patients adultes



PRÉREQUIS

Exercer auprès de patients adultes en psychiatrie.



FORMATEURS

Membres du CLUD
Sarah DELOUCHE - Aide soignante
Séverine OLLIVIER - Infirmière



SESSIONS

- 12 février 2026
- 30 avril 2026
- 04 juin 2026
- 12 novembre 2026



TARIFS

250 € par participant



MODALITÉS

Groupe de 12 participants par session
-Pour une inscription individuelle, merci de nous renvoyer le bulletin d'inscription dûment rempli.
-Pour une inscription de groupe, merci de contacter le service formation continue par mail.



COORDONNÉES

serviceformation@ch-guillaumeregner.fr
02.99.33.39.55 / 02.99.33.39.58



LIEU

Au Centre Hospitalier Guillaume Régner,
108 avenue du Général Leclerc CS 60838
35708 RENNES



ACCESSIBILITÉ PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En cas de besoin d'aménagements spécifiques, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions nous adapter au mieux à vos besoins.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

La formation vise à développer les compétences des professionnels de santé mentale dans la reconnaissance, l'évaluation et la prise en charge globale et personnalisée de la douleur chez les patients adultes, en intégrant les dimensions médicales, juridiques, éthiques et relationnelles.



PROGRAMME, CONTENU ET PROGRESSION PÉDAGOGIQUE

- Permettre aux participants de repérer la douleur en santé mentale (chez patients communicants/dyscommunicants)
- Analyser les mécanismes physio-pathologiques de la douleur, et savoir reconnaître les différents types de douleur
- Présenter le cadre juridique et les missions du CLUD
- Prendre en compte les objectifs de la certification (pratiques exigibles prioritaires)
- Présenter des différents outils d'évaluation (kit d'évaluation de la douleur du CHGR) et de transmissions orales et écrites – dossier informatisé patient et fiches protocoles sur intranet CHGR
- Décrire les spécificités de la prise en charge de la douleur (aigüe et chronique) en santé mentale en fonction de certaines pathologies psychiatriques, les traitements médicamenteux (pharmacologie) et non médicamenteux validés et proposés au CHGR
- Sensibiliser aux droits, information et éducation du patient/son entourage
- Reconnaître et accepter les limites soignantes,
- Présenter la prise en charge de la douleur en fin de vie (protocoles, convention)



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Powerpoint, vidéos, mise en situation, quizz



SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION

- Mise à disposition de feuilles d'emargement
- QCM ou un tour de table à l'entrée de la formation pour évaluer les connaissances à l'entrée de la formation des participants
- QCM, évaluation de mise en situation ou grille d'observation pour l'évaluation des compétences acquises en fin de formation.
- Évaluation grâce à une évaluation à chaud pour les participants ainsi qu'une évaluation de la formation par le formateur
- Certificat de réalisation délivré à la fin de la formation

PUBLICS CONCERNÉS

Personnel soignant médical, paramédical et administratif travaillant auprès de patients.

!/ \ Inscription préférable d'au moins 2 professionnels d'une même équipe.

PRÉREQUIS

Aucun

FORMATEURS

Formateur du pôle addiction et précarité

SESSIONS

- 08, 09 et 10 avril 2026
- 19, 20, 21 octobre 2026

TARIFS

750 € par participant

MODALITÉS

Groupe de 12 à 16 participants par session
-Pour une inscription individuelle, merci de nous renvoyer le bulletin d'inscription dûment rempli.
-Pour une inscription de groupe, merci de contacter le service formation continue par mail.

COORDONNÉES

serviceformation@ch-guillaumeregnyier.fr
02.99.33.39.55 / 02.99.33.39.58

LIEU

Au Centre Hospitalier Guillaume Régnyier,
108 avenue du Général Leclerc CS 60838
35708 RENNES

ACCESSIBILITÉ PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En cas de besoin d'aménagements spécifiques, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions nous adapter au mieux à vos besoins.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Définition des concepts en addictologie
- Fonctionnement des prises en charge
- Connaissances sur l'alcool, les autres substances, les traitements de substitution aux opiacés

PROGRAMME, CONTENU ET PROGRESSION PÉDAGOGIQUE

- Ajuster la posture professionnelle et interroger les représentations.
- Identifier les spécificités de l'accompagnement des patients en addictologie.
- Connaître les concepts généraux de l'addictologie et de la réduction des risques et des dommages.
- Améliorer les connaissances des addictions avec ou sans produits et leurs retentissements somatopsychiques.
- Améliorer la connaissance du réseau en addictologie au sein et en dehors du CHGR.
- Appréhender les traitements de substitution aux opiacés.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Powerpoint, vidéos, mise en situation, quizz

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION

- Mise à disposition de feuilles d'émargement
- QCM ou un tour de table à l'entrée de la formation pour évaluer les connaissances à l'entrée de la formation des participants
- QCM, évaluation de mise en situation ou grille d'observation pour l'évaluation des compétences acquises en fin de formation.
- Évaluation grâce à une évaluation à chaud pour les participants ainsi qu'une évaluation de la formation par le formateur
- Certificat de réalisation délivré à la fin de la formation

PRISE EN CHARGE DU SEVRAGE TABAGIQUE EN PSYCHIATRIE

22

1 jour / 7 heures

PUBLICS CONCERNÉS

Médecins généralistes, Psychiatres, Internes, Cadres de santé, Infirmiers, Aides-soignants, Assistants socio-éducatifs, Psychologues

PRÉREQUIS

Aucun

FORMATEURS

Équipe de tabacologie de liaison du Pôle Addictions et Précarité
Isabelle TOULLEAUX - Infirmière
Sophie PAILLUSSON - Infirmière

SESSIONS

- 07 mai 2026
- 15 octobre 2026

TARIFS

250 € par participant

MODALITÉS

Groupe de 12 participants par session
-Pour une inscription individuelle, merci de nous renvoyer le bulletin d'inscription dûment rempli.
-Pour une inscription de groupe, merci de contacter le service formation continue par mail.

COORDONNÉES

serviceformation@ch-guillaumeregnier.fr
02.99.33.39.55 / 02.99.33.39.58

LIEU

Au Centre Hospitalier Guillaume Régnier,
108 avenue du Général Leclerc CS 60838
35708 RENNES

ACCESSIBILITÉ PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En cas de besoin d'aménagements spécifiques, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions nous adapter au mieux à vos besoins.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

L'objectif pédagogique principal de la formation est de développer les compétences des professionnels de santé pour accompagner efficacement et spécifiquement les patients de psychiatrie dans leur démarche de sevrage tabagique, en prenant en compte les particularités cliniques, psychologiques et thérapeutiques de cette population.

PROGRAMME, CONTENU ET PROGRESSION PÉDAGOGIQUE

- Sensibiliser les professionnels du CHGR à la prise en charge du tabac dans les pôles cliniques
- Connaître les spécificités du fumeur en psychiatrie
- Connaître les fondamentaux du sevrage tabagique
- Réduire le tabagisme passif du professionnel
- Tendre vers un hôpital sans tabac

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Powerpoint, vidéos, mise en situation, quizz

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION

- Mise à disposition de feuilles d'émargement
- QCM ou un tour de table à l'entrée de la formation pour évaluer les connaissances à l'entrée de la formation des participants
- QCM, évaluation de mise en situation ou grille d'observation pour l'évaluation des compétences acquises en fin de formation.
- Évaluation grâce à une évaluation à chaud pour les participants ainsi qu'une évaluation de la formation par le formateur
- Certificat de réalisation délivré à la fin de la formation

1 jour / 7 heures



PUBLICS CONCERNÉS

Ouvert à tout professionnel de santé du sanitaire ou du médico-social ainsi qu'aux bénévoles associatifs



PRÉREQUIS

Aucun



FORMATEURS

Christelle ORAIN - Infirmière
Céline BUSNOT - Infirmière
Maud GICQUEL - Infirmière
Vanessa LE BOULCH - Infirmière



SESSIONS

- 12 février 2026
- 19 mars 2026
- 10 avril 2026
- 22 mai 2026
- 04 juin 2026
- 17 septembre 2026
- 09 octobre 2026
- 20 novembre 2026
- 11 décembre 2026



TARIFS

250 € par participant
1600 € par groupe



MODALITÉS

Groupe de 30 participants par session
-Pour une inscription individuelle, merci de nous renvoyer le bulletin d'inscription dûment rempli.
-Pour une inscription de groupe, merci de contacter le service formation continue par mail.



COORDONNÉES

serviceformation@ch-guillaumeregner.fr
02.99.33.39.55 / 02.99.33.39.58



LIEU

Au Centre Hospitalier Guillaume Régner,
108 avenue du Général Leclerc CS 60838
35708 RENNES



ACCESSIBILITÉ PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En cas de besoin d'aménagements spécifiques, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions nous adapter au mieux à vos besoins.

Le programme « BREF » est un programme de psychoéducation à destination des proches de personnes souffrant de troubles psychiatriques.

Le programme se conçoit comme une étape initiale dans le parcours des aidants. Chaque famille est reçue individuellement par une équipe soignant et intervenant ou non dans le suivi du patient.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre le fonctionnement du programme « BREF »
- Acquérir les compétences de base pour la mise en œuvre du programme « BREF »
- Pouvoir articuler le programme avec les partenaires locaux (associations de patients et de familles)



PROGRAMME, CONTENU ET PROGRESSION PÉDAGOGIQUE

- Présentation générale du programme et des objectifs
- Les points de vue non soignants sur le programme
- L'utilisation des cartes illustrées
- Discussion sur les partenariats, les informations et orientations
- Intérêt du suivi post programme, mise en pratique
- Les procédures organisationnelles
- Pratiques et échanges en groupes
- Évaluations et participations à un programme de recherche



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Powerpoint, vidéos, mise en situation, quizz



SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION

- Mise à disposition de feuilles d'émargement
- QCM ou un tour de table à l'entrée de la formation pour évaluer les connaissances à l'entrée de la formation des participants
- QCM, évaluation de mise en situation ou grille d'observation pour l'évaluation des compétences acquises en fin de formation.
- Évaluation grâce à une évaluation à chaud pour les participants ainsi qu'une évaluation de la formation par le formateur
- Certificat de réalisation délivré à la fin de la formation

1 jour / 7 heures



PUBLICS CONCERNÉS

Professionnels des EHPAD – Personnel soignant non médical



PRÉREQUIS

Aucun



FORMATEURS

Tristan MAHOUET - Psychiatre
July DEBERLES et Nolwenn TAUDIN -
Infirmières
Sylvie MAZURAS - Aide soignante



SESSIONS

- 10 mars 2026
- 07 avril 2026
- 05 mai 2026
- 26 mai 2026
- 16 juin 2026
- 29 septembre 2026
- 13 octobre 2026
- 03 novembre 2026
- 01 décembre 2026



TARIFS

250 € par participant



MODALITÉS

Groupe de 12 participants par session
-Pour une inscription individuelle, merci de nous renvoyer le bulletin d'inscription dûment rempli.
-Pour une inscription de groupe, merci de contacter le service formation continue par mail.



COORDONNÉES

serviceformation@ch-guillaumeregnyier.fr
02.99.33.39.55 / 02.99.33.39.58



LIEU

Au Centre Hospitalier Guillaume Régnyier,
108 avenue du Général Leclerc CS 60838
35708 RENNES



ACCESSIBILITÉ PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En cas de besoin d'aménagements spécifiques, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions nous adapter au mieux à vos besoins.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Sensibiliser les soignants des EHPAD aux pathologies psychiatriques, afin de s'adapter aux situations rencontrées sur le terrain, avec la distance et la posture adéquate



PROGRAMME, CONTENU ET PROGRESSION PÉDAGOGIQUE

- Repérer les attentes et les questionnements des participants ainsi que les difficultés rencontrées
- Mieux comprendre les principaux troubles psychiques, les pathologies psychiatriques associées et leurs manifestations et effets sur les comportements observés
- Identifier la notion de posture professionnelle pour adapter l'accompagnement et la communication



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Powerpoint, vidéos, mise en situation, quizz



SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION

- Mise à disposition de feuilles d'émargement
- QCM ou un tour de table à l'entrée de la formation pour évaluer les connaissances à l'entrée de la formation des participants
- QCM, évaluation de mise en situation ou grille d'observation pour l'évaluation des compétences acquises en fin de formation.
- Évaluation grâce à une évaluation à chaud pour les participants ainsi qu'une évaluation de la formation par le formateur
- Certificat de réalisation délivré à la fin de la formation

REPÉRAGE ÉVALUATION CLINIQUE ET AXES DE PRISE EN SOINS DU PSYCHOTRAUMATISME - CRPB

25

1 jour / 7 heures



PUBLICS CONCERNÉS

Psychiatres, psychologues, médecins, infirmiers en psychiatrie



PRÉREQUIS

Aucun



FORMATEURS

Tu-Anh LÊ - Infirmière
Cécile DARTEYRE - Psychologue clinicienne
Léa BOULMER - Psychologue
Bérénice DOUAILLER-GAUTIER - Psychiatre



SESSIONS

- 02 février 2026
- 09 avril 2026
- 01 juin 2026 (extérieur)
- 28 septembre 2026 (extérieur)
- 06 novembre 2026



TARIFS

250 € par participant
1600 € par groupe



MODALITÉS

Groupe de 12 à 16 participants par session
-Pour une inscription individuelle, merci de nous renvoyer le bulletin d'inscription dûment rempli.
-Pour une inscription de groupe, merci de contacter le service formation continue par mail.



COORDONNÉES

serviceformation@ch-guillaumeregny.fr
02.99.33.39.55 / 02.99.33.39.58



LIEU

Au Centre Hospitalier Guillaume Régny,
108 avenue du Général Leclerc CS 60838
35708 RENNES



ACCESSIBILITÉ PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En cas de besoin d'aménagements spécifiques, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions nous adapter au mieux à vos besoins.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier la clinique du psychotrauma dans ses différentes expressions et la temporalité
- Repérer les personnes à risque et initier une prise en charge
- Acquérir des compétences en psychopédagogie du psychotraumatisme



PROGRAMME, CONTENU ET PROGRESSION PÉDAGOGIQUE

- Généralités sur Trouble de Stress Post Traumatique
- Epidémiologie du TSPT
- Neurobiologie du trouble de stress post traumatique
- Dépistage du TSPT simple et TSPT complexe
- Dissociation
- Les comorbidités
- Evaluation, échelles psychométriques
- Les différentes techniques de prise en charge spécifique du psychotraumatisme
- Les outils de stabilisation
- Préconisations pharmacologiques



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Powerpoint, vidéos, mise en situation, quizz



SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION

- Mise à disposition de feuilles d'émargement
- QCM ou un tour de table à l'entrée de la formation pour évaluer les connaissances à l'entrée de la formation des participants
- QCM, évaluation de mise en situation ou grille d'observation pour l'évaluation des compétences acquises en fin de formation.
- Évaluation grâce à une évaluation à chaud pour les participants ainsi qu'une évaluation de la formation par le formateur
- Certificat de réalisation délivré à la fin de la formation

SENSIBILISATION À L'ACCUEIL DES FAMILLES/ ENTOURAGES - CREFAP

26

0.5 jour / 3 heures 30



PUBLICS CONCERNÉS

Les établissements du secteur médico-social.
Tous les agents du CHGR hors personnel administratif. Sur inscription par l'encadrement.
Les agents devront être issus du même pôle ou de la même unité pour que la partie pratique soit pertinente pour tous.



PRÉREQUIS

Aucun



FORMATEURS

2 professionnels du CREFAP



SESSIONS

- 26 janvier 2026
- 16 mars 2026
- 27 avril 2026
- 01 juin 2026
- 28 septembre 2026
- 24 novembre 2026



TARIFS

125 € par participant
800 € par groupe



MODALITÉS

Groupe de 15 à 20 participants par session
-Pour une inscription individuelle, merci de nous renvoyer le bulletin d'inscription dûment rempli.
-Pour une inscription de groupe, merci de contacter le service formation continue par mail.



COORDONNÉES

serviceformation@ch-guillaumeregner.fr
02.99.33.39.55 / 02.99.33.39.58



LIEU

Au Centre Hospitalier Guillaume Régner,
108 avenue du Général Leclerc CS 60838
35708 RENNES



ACCESSIBILITÉ PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En cas de besoin d'aménagements spécifiques,
n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions nous adapter au mieux à vos besoins.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Définir la posture des agents à l'accueil des familles-entourages.
- Encourager des modes de communication simples avec les familles-entourages pour renforcer leur premier contact et favoriser l'alliance.



PROGRAMME, CONTENU ET PROGRESSION PÉDAGOGIQUE

- Première partie : séquence 1 ; co-construction d'une posture d'accueil.
- Deuxième partie : séquence 2 ; l'importance de l'accueil



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

PPT, quizz inversé, vidéo, jeu de rôle, travail de groupe...



SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION

- Mise à disposition de feuilles d'émargement
- QCM ou un tour de table à l'entrée de la formation pour évaluer les connaissances à l'entrée de la formation des participants
- QCM, évaluation de mise en situation ou grille d'observation pour l'évaluation des compétences acquises en fin de formation.
- Évaluation grâce à une évaluation à chaud pour les participants ainsi qu'une évaluation de la formation par le formateur
- Certificat de réalisation délivré à la fin de la formation

SENSIBILISATION AU FONCTIONNEMENT COGNITIF ET HANDICAP PSYCHIQUE - C3RB

27

1 jour / 7 heures



PUBLICS CONCERNÉS

Professionnels des structures sanitaires et médico-sociales

Intervenant auprès de personnes vivant avec des troubles psychiques.

Souhaitant intégrer cette échelle d'évaluation dans leur pratique.

/!\ Inscription préférable d'au moins 2 professionnels d'une même équipe.



PRÉREQUIS

Connaissance du handicap psychique et formation aux principes de base de la réhabilitation psychosociale.
Engagement à un travail personnel entre les deux sessions.



FORMATEURS

2 professionnels du C3RB



SESSIONS

• 03 novembre 2026



TARIFS

250 € par participant



MODALITÉS

Groupe de 10 à 15 participants par session
-Pour une inscription individuelle, merci de nous renvoyer le bulletin d'inscription dûment rempli.
-Pour une inscription de groupe, merci de contacter le service formation continue par mail.



COORDONNÉES

serviceformation@ch-guillaumeregner.fr
02.99.33.39.55 / 02.99.33.39.58



LIEU

Au Centre Hospitalier Guillaume Régner,
108 avenue du Général Leclerc CS 60838
35708 RENNES



ACCESSIBILITÉ PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En cas de besoin d'aménagements spécifiques, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions nous adapter au mieux à vos besoins.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Connaître et comprendre le « fonctionnement cognitif », ses principales composantes et les répercussions fonctionnelles liées à l'altération des principales capacités cognitives dans la vie quotidienne des personnes concernées par un trouble psychique.



PROGRAMME, CONTENU ET PROGRESSION PÉDAGOGIQUE

Comprendre le fonctionnement cognitif (S1) :

- Connaître les généralités en lien avec le fonctionnement cognitif
- Connaître les différentes composantes du fonctionnement cognitif

Comprendre la composante neurocognitive (S2) :

- Connaître les principales fonctions neurocognitives
- Expliquer l'implication des fonctions neurocognitives dans la réalisation des Activités de la Vie Quotidienne (AVQ)

Comprendre la cognition sociale (S3) :

- Connaître les principales fonctions cognitives liées à la cognition sociale
- Expliquer l'implication de la cognition sociale dans la relation aux autres au quotidien

Connaître le lien entre fonctionnement cognitif et handicap psychique et d'aborder les moyens d'évaluation et d'accompagnement (S4)

- Définir la notion de handicap psychique
- Expliquer le lien entre le fonctionnement cognitif et le handicap psychique
- Connaître les principales fonctions cognitives pouvant être altérées dans le cadre des troubles psychiques
- Connaître les principaux moyens d'évaluation et d'accompagnements thérapeutiques existants



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Powerpoint, vidéos, mise en situation, quizz



SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION

- Mise à disposition de feuilles d'embarquement
- QCM ou un tour de table à l'entrée de la formation pour évaluer les connaissances à l'entrée de la formation des participants
- QCM, évaluation de mise en situation ou grille d'observation pour l'évaluation des compétences acquises en fin de formation.
- Évaluation grâce à une évaluation à chaud pour les participants ainsi qu'une évaluation de la formation par le formateur
- Certificat de réalisation délivré à la fin de la formation

SOINS PSYCHIATRIQUES SANS CONSENTEMENT ET MESURES D'ISOLEMENT, CONTENTION

1 jour / 7 heures



PUBLICS CONCERNÉS

Personnel médical, soignants, assistantes sociales, secrétaires médicales, personnel administratif



PRÉREQUIS

Aucun



FORMATEURS

Magali JAOUEN - Responsable Bureau des entrées/Soins Sans Consentement - Bureau Frais de Séjour - Accueil - Standard



SESSIONS

- 24 mars 2026
- 06 octobre 2026



TARIFS

250 € par participant



MODALITÉS

Groupe de 12 participants par session
-Pour une inscription individuelle, merci de nous renvoyer le bulletin d'inscription dûment rempli.
-Pour une inscription de groupe, merci de contacter le service formation continue par mail.



COORDONNÉES

serviceformation@ch-guillaumeregnyier.fr
02.99.33.39.55 / 02.99.33.39.58



LIEU

Au Centre Hospitalier Guillaume Régnier,
108 avenue du Général Leclerc CS 60838
35708 RENNES



ACCESSIBILITÉ PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En cas de besoin d'aménagements spécifiques, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions nous adapter au mieux à vos besoins.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

La formation vise à maîtriser les aspects réglementaires, procéduraux et organisationnels des soins psychiatriques sans consentement, ainsi que des mesures d'isolement et de contention, tout en identifiant les rôles des différents acteurs et en minimisant les risques d'irrégularités juridiques.



PROGRAMME, CONTENU ET PROGRESSION PÉDAGOGIQUE

- Connaître les principes réglementaires encadrant les soins psychiatriques sans consentement
 1. Connaître les différents modes d'hospitalisation en psychiatrie
 2. Identifier les étapes de chaque mode d'hospitalisation
 3. Organiser les transferts de patients en soins sans consentement
 4. Maîtriser le risque d'irrégularité de la procédure juridique encadrant chaque mode d'hospitalisation
- Échanger sur les organisations retenues au CHGR dans le suivi des soins sans consentement
 1. Connaître les procédures existantes en matière de soins sans consentement
 2. Identifier le rôle des différents acteurs en matière de suivi des soins sans consentement
- Connaître les principes réglementaires encadrant les mesures d'isolement et de contention
 1. Connaître l'anamnèse de la réforme isolement et contention
 2. Maîtriser les principes réglementaires en vigueur définissant le suivi administratif et juridique des mesures d'isolement et de contention
 3. Maîtriser le risque d'irrégularité de la mesure d'isolement/contention dans une procédure judiciaire
- Échanger sur les organisations retenues au CHGR dans le suivi des mesures d'isolement et de contention
 1. Connaître les procédures existantes en matière de suivi administratif et juridique des mesures d'isolement et de contention
 2. Identifier le rôle des différents acteurs en matière de suivi des mesures d'isolement et de contention



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Powerpoint, vidéos, mise en situation, quizz



SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION

- Mise à disposition de feuilles d'émargement
- QCM ou un tour de table à l'entrée de la formation pour évaluer les connaissances à l'entrée de la formation des participants
- QCM, évaluation de mise en situation ou grille d'observation pour l'évaluation des compétences acquises en fin de formation.
- Évaluation grâce à une évaluation à chaud pour les participants ainsi qu'une évaluation de la formation par le formateur
- Certificat de réalisation délivré à la fin de la formation

PUBLICS CONCERNÉS

Psychiatres, Médecins généralistes, Psychologues, IDE, IPA.

PRÉREQUIS

Aucun

FORMATEURS

Docteur CHEVALIER-LATREUILLE Françoise-
Psychiatre
HAMMAL Myriam - Psychiatre
CHARLES Camille - Psychologue - CTJ TCA
CHGR
MOUAZE Virginie, LE MAITRE Tristan, LOAEC
Christelle - Infirmiers
DAGORN Solène et CARO Anaïs -
Psychomotriciennes

SESSIONS

- 16, 17 et 18 mars 2026
- 05, 06, et 07 octobre 2026

TARIFS

750 € par participant

MODALITÉS

Groupe de 12 à 18 participants par session
-Pour une inscription individuelle, merci de nous renvoyer le bulletin d'inscription dûment rempli.
-Pour une inscription de groupe, merci de contacter le service formation continue par mail.

COORDONNÉES

serviceformation@ch-guillaumeregnyier.fr
02.99.33.39.55 / 02.99.33.39.58

LIEU

Au Centre Hospitalier Guillaume Régnyier,
108 avenue du Général Leclerc CS 60838
35708 RENNES

ACCESSIBILITÉ PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En cas de besoin d'aménagements spécifiques, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions nous adapter au mieux à vos besoins.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Se former à la PEC spécifique des TCA dans une approche somato-psychique

PROGRAMME, CONTENU ET PROGRESSION PÉDAGOGIQUE

- Actualiser les concepts théoriques de la clinique des patients souffrant de TCA (Anorexie-Boulimie)
- Connaître les modèles d'accompagnements spécifiques
- Acquérir des connaissances sur une clinique psychiatrique complexe
- Revoir les bases de la prise en charge (PEC) somatique

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Powerpoint, vidéos, mise en situation, quizz

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION

- Mise à disposition de feuilles d'émargement
- QCM ou un tour de table à l'entrée de la formation pour évaluer les connaissances à l'entrée de la formation des participants
- QCM, évaluation de mise en situation ou grille d'observation pour l'évaluation des compétences acquises en fin de formation.
- Évaluation grâce à une évaluation à chaud pour les participants ainsi qu'une évaluation de la formation par le formateur
- Certificat de réalisation délivré à la fin de la formation



PUBLICS CONCERNÉS

Tous professionnels du CHGR et extérieurs au CHGR (médecins psychiatres, psychologues, aide médico-psychologiques, infirmiers, aides-soignants, éducateurs sportifs, secrétaires, ...), et étudiants en psychologie.



PRÉREQUIS

Aucun



FORMATEURS

Formateurs CHGR



SESSIONS

- 27 mars 2026
- 05 juin 2026



TARIFS

125 € par participant



MODALITÉS

Groupe de 100 participants par session
-Pour une inscription individuelle, merci de nous renvoyer le bulletin d'inscription dûment rempli.
-Pour une inscription de groupe, merci de contacter le service formation continue par mail.



COORDONNÉES

serviceformation@ch-guillaumeregnyier.fr
02.99.33.39.55 / 02.99.33.39.58



LIEU

Au Centre Hospitalier Guillaume Régnyier,
108 avenue du Général Leclerc CS 60838
35708 RENNES



ACCESSIBILITÉ PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En cas de besoin d'aménagements spécifiques, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions nous adapter au mieux à vos besoins.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Ouvrir la réflexion autour d'un thème clinique : créer un espace commun (praticiens, soignants, chercheurs, étudiants) qui favorise la réflexion pluridisciplinaire sur la psychopathologie et les pratiques qui s'y rapportent.
- Mettre en valeur la variété des orientations psychiatriques et psychologiques.
- Partager : des outils concrets, des stratégies cliniques et des tactiques relationnelles.



PROGRAMME, CONTENU ET PROGRESSION PÉDAGOGIQUE

- **Session de mars** : « Quand la parole, le rappel au cadre ou le médicament ne suffisent plus ; comment j'invente la rencontre ? Comment orienter nos pratiques ? »
- **Session juin** : identités de genre et transidentités



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Powerpoint, vidéos, mise en situation, quizz





SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION

- Mise à disposition de feuilles d'émargement
- QCM ou un tour de table à l'entrée de la formation pour évaluer les connaissances à l'entrée de la formation des participants
- QCM, évaluation de mise en situation ou grille d'observation pour l'évaluation des compétences acquises en fin de formation.
- Évaluation grâce à une évaluation à chaud pour les participants ainsi qu'une évaluation de la formation par le formateur
- Certificat de réalisation délivré à la fin de la formation

ANNEXES



		
Prise en charge des conduites addictives (3 jours)	4800 €	750 €
Échelles Lausannoises d'Auto-Évaluation des Besoins dans les pratiques orientées rétablissement - C3RB (1 jour)	1600 €	250 €
Évaluation en réhabilitation en psychosociale - C3RB (2 jours)	3200 €	500 €
Sensibilisation au fonctionnement cognitif et handicap psychique - C3RB (1 jour)	1600 €	250 €
Michael's Game dans les pratiques orientées rétablissement - C3RB (1 jour)	1600 €	250 €
Plan de Suivi Individualisé (PSI) dans les pratiques avancées rétablissement - C3RB (1 jour)	1600 €	250 €
Partageons nos savoirs - CREFAP (1 jour)	1600 €	250 €
Premiers Secours en Santé Mentale PSSM (2 jours)	3000 €	250 €
Prévention du risque suicidaire - Module : Évaluation - Orientation (2 jours)	3200 €	500 €
Prévention du risque suicidaire - Module : Intervention de crise (2 jours)	3200 €	500 €
Prise en charge du sevrage tabagique en psychiatrie (2 jours)	1600 €	250 €
Prise en charge de la douleur chez l'adulte en psychiatrie (1 jour)	1600 €	250 €
Programme «BREF» - CREFAP (1 jour)	1600 €	250 €
Psychiatrie de la personne âgée - PAERPA (1 jour)	1600 €	250 €
Repérage évaluation clinique et axes de prise en soins du psychotraumatisme - CRPB (1 jour)	1600 €	250 €
Soins psychiatriques sans consentement et mesures d'isolement, contention (1 jour)	1600 €	250 €
Soins Troubles des Conduites Alimentaires (TCA) (3 jours)	4800 €	750 €
Le développement durable en établissement (2 jours)	3200 €	500 €
Gestes et postures (0.5 jour)	800 €	-
Intervention précoce auprès de jeunes adultes présentant des troubles psychiques émergents, IPOPE (1 jour)	1600 €	250 €
Sensibilisation à l'accueil des familles / entourages (0.5 jour)	800 €	125 €
APM - Approches Pathologies Mentales	Nous consulter	
Les mesures de protection juridiques : principes généraux et périmètre d'intervention du MJPM - Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (1 jour)	1600 €	250 €
Handicap psychique rétablissement en santé mentale et réhabilitation psychosociale - C3RB (2 jours)	3200 €	500 €
Vendredis de la clinique (0.5 jour)	-	125 €
COÛTS ANNEXES :		
• Frais de déplacement et de restauration des formateurs si formation externe	Nous consulter	
• Possibilité de restauration au self		

Formation

Intitulé de session :

Date de session :

Coût : €

Les raisons de votre inscription à cette formation:

.....

Participant

Nom et prénom :

Fonction :

Téléphone : Mail :

Je nécessite un aménagement spécifique lié à ma situation de handicap: Oui Non

Entreprise

Raison sociale de l'employeur :

Siret de l'employeur :

Code APE ou NAF :

Adresse :

Ville : Code Postal :

Personne habilitée représentant l'entreprise
(nom/prénom/fonction) :

CONDITIONS D'INSCRIPTION

1 - INSCRIPTION PAR L'EMPLOYEUR

Le bulletin d'inscription est complété et signé par un membre habilité de l'entreprise.

Une convention de formation pour la formation sera rédigée et envoyée à l'entreprise pour signature.

Après signature de la convention de formation professionnelle et exécution de la formation, le stage est payable sur présentation d'une facture. Les règlements se font par virement ou par chèque bancaire ou postal.

2 - MODALITÉS D'INSCRIPTION

- L'inscription se fait au moyen du présent bulletin : aucune inscription ne sera prise par téléphone et seuls les bulletins d'inscription délivrés par le Service Formation Continue du CHGR et dûment remplis seront considérés. Un accusé de réception est envoyé par mail à l'entreprise pour confirmation d'inscription.

- Le CHGR se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre d'inscriptions est insuffisant. Dans ce cas, l'entreprise est informée par écrit et remboursée des éventuels règlements.

- Huit jours au moins avant l'ouverture de formation, il est envoyé à l'entreprise une convocation précisant les dates et lieux de formation.

- L'agent en formation atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur du CHGR dont un exemplaire est joint à la convention et s'engage, en tant qu'apprenant, à en respecter toutes les clauses.

- L'agent s'engage à suivre la totalité de la formation sauf motif impérieux.

3 - ANNULATION, EMPÊCHEMENT OU ABSENCE

- Toute annulation d'inscription ne sera prise en compte que si elle parvient au Centre de Formation du CHGR au plus tard 10 jours avant la date d'ouverture de la formation.

- En cas d'abandon en cours de formation ou de réalisation partielle, une information est envoyée à l'employeur et les frais de formation sont entièrement dûs.

La signature du bulletin d'inscription entraîne l'acceptation de l'ensemble des conditions d'inscription.

L'ENTREPRISE
Date, signature

Tampon de l'entreprise

LE STAGIAIRE
Date, signature

AMP	AIDE MEDICO PSYCHOLOGIQUE
AS	AIDE SOIGNANT
ASE	ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL
ASH	AGENT DE SERVICE HOSPITALIER
CHGR	CENTRE HOSPITALIER GUILLAUME RÉGNIER
CREFAP	CENTRE RESSOURCE FAMILLES ET MALADIE PSYCHIQUES
CRPB	CENTRE RÉGIONAL PSYCHOTRAUMATISME DE BRETAGNE
C3RB	CENTRE RÉFÉRENT RÉGIONAL EN RÉHABILITATION PSYCHOSOCIALE
ELADEB	ÉCHELLE LAUSANNOISE DES BESOINS
IDE	INFIRMIER DIPLÔME D'ÉTAT
ME	MONITEUR ÉDUCATEUR
PSI	PLAN DE SUIVI INDIVIDUALISÉ
RPS	RÉHABILITATION PSYCHO SOCIALE
TSPT	TROUBLES DU STRESS POST TRAUMATIQUE

RÈGLEMENT INTÉRIEUR FORMATION CONTINUE – CHGR DIFFUSION – MAI 2024

PRÉAMBULE

Le présent règlement s'applique à toutes les personnes participantes à une action de formation organisée par le Service Formation Continue du Centre Hospitalier Guillaume Régnier, 108 avenue du Général Leclerc CS 60838 35708 RENNES Cédex 7 de Rennes, organisme de formation déclaré sous le n°5335P015735 auprès du Préfet de la Région Bretagne.

Un exemplaire est transmis à chaque professionnel stagiaire de formation, lors de sa convocation. Le règlement définit les règles d'hygiène et de sécurité, les règles générales et permanentes relatives à la discipline. Toute personne, salariée du Centre Hospitalier Guillaume Régnier, ou extérieure à l'établissement, doit respecter les termes du présent règlement durant toute la durée de l'action de formation.

Les professionnels sont soumis en qualité de stagiaire au règlement intérieur du Centre Hospitalier Guillaume Régnier, 108 avenue du Général Leclerc CS 60838 35708 RENNES Cédex 7

RÈGLES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

Article 2 – Principes généraux

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige le respect de chacun. Chaque stagiaire doit ainsi veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières en matière d'hygiène et de sécurité.

S'il constate un dysfonctionnement du système de sécurité, il en avertit immédiatement le référent de l'action de formation.

Article 3 – Consignes d'incendie

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux du Service Formation Continue de manière à être connus de tous les participants. En cas d'alerte, le stagiaire doit cesser toute activité de formation et suivre dans le calme les instructions du représentant habilité au sein des locaux ou des services de secours. Tout stagiaire témoin d'un début d'incendie doit immédiatement alerter un représentant du Service Formation Continue.

Article 4 – Interdiction de fumer

Conformément à la législation sur le tabagisme, il est interdit de fumer (cigarettes électroniques comprises) dans les locaux où se déroule la formation (salle de formation – couloirs – sanitaires – salle de pause).

Article 5 – Boissons alcoolisées et drogues

L'introduction, la distribution et la consommation de boissons alcoolisées et de produits stupéfiants dans les locaux sont formellement interdites. Il est interdit également aux participants et formateurs de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse ou sous l'emprise de drogues dans les locaux de formation. Les participants et formateurs auront accès lors des pauses, aux postes de distribution de boissons non alcoolisées (boissons fraîches, chaudes).

Article 6 – Restauration

Les formations se déroulent principalement au sein de notre établissement. Les lieux de restauration les plus proches seront communiqués en amont de la formation. Par respect des lieux mis à disposition, il est demandé de ne pas se restaurer dans les salles de formation.

Article 7 – Accident

Le stagiaire victime d'un accident survenu pendant la formation ou pendant le temps de trajet entre le lieu de formation et son domicile ou son lieu de travail, ou le témoin de cet accident, avertit immédiatement le référent de l'action de formation.

Le responsable du service Formation entreprend les démarches appropriées en matière de soins et réalise la déclaration auprès de l'employeur.

Article 8 – Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement de biens personnels des participants

Le Service Formation Continue du CHGR décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les participants dans les locaux de formation.

Article 9 - Horaires

Les participants et formateurs sont tenus de respecter les horaires, précisés sur les convocations et conventions de formation. Il est conseillé aux formateurs d'être présents sur le site 30 minutes avant le début de la formation afin de vérifier le matériel dont ils auront besoin.

L'accès à la salle de formation est réservé le jour conventionné aux seules personnes inscrites dans la formation.

Article 10 – Absences et retards

En cas d'absence, de retard ou de départ avant l'horaire prévu, les participants doivent avertir le Service Formation Continue qui informe immédiatement le financeur (employeur, administration) de cet événement et le formateur.

Article 11 – Formalisme attaché au suivi de la formation

Le stagiaire est tenu de renseigner la feuille d'émargement au fur et à mesure du déroulement de l'action. A l'issue de l'action de formation, il se voit remettre un certificat de réalisation.

Article 12 – Tenue et comportement

Le stagiaire est invité à se présenter en tenue vestimentaire correcte et en adéquation avec les risques particuliers auxquels il peut être soumis dans le cadre de sa formation.

Il est demandé à tout stagiaire d'avoir un comportement garantissant le respect des règles élémentaires de savoir vivre, de savoir être en collectivité et le bon déroulement des formations. Ils s'engagent à respecter le devoir de réserve et de discrétion permettant la libre expression du groupe. Ils s'imposent un maximum de correction et de courtoisie entre eux et vis à vis des personnels qu'ils sont appelés à côtoyer.

Les outils informatiques (téléphone portable, ordinateur, tablette...) ne doivent pas nuire au bon déroulement de stage en formation. La réalisation de photographie des participants, du personnel et des locaux n'est autorisée que sous réserve d'accords préalables des différentes parties.

Article 13 – Respect des locaux et du matériel

Les participants et formateurs sont tenus de respecter le matériel et les locaux mis à disposition. Toute anomalie doit être rapidement signalée.

Les salles de formation doivent être remises dans la même configuration qu'au premier jour de formation et la propreté des locaux doit être respectée (corbeilles mises à disposition pour les gobelets usagés, papiers...)

Article 14 – Harcèlement moral et sexuel

Aucune personne, formateur ou stagiaire, ne doit subir les agissements répétés de harcèlement moral ou sexuel qui ont pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel. Toute personne ayant procédé à des agissements de harcèlement moral ou sexuel est passible d'une sanction disciplinaire.

Article 15 – Sanctions

Tout manquement du stagiaire à l'une des dispositions du présent Règlement Intérieur pourra faire l'objet d'une sanction prononcée par le Directeur ou son représentant.

Tout agissement du stagiaire considéré comme fautif pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet d'une sanction de l'une ou l'autres des sanctions suivantes :

- soit en un avertissement ;
- soit en une mesure d'exclusion temporaire ;
- soit en une mesure d'exclusion définitive.

Les amendes ou autres sanctions pécuniaires sont interdites.

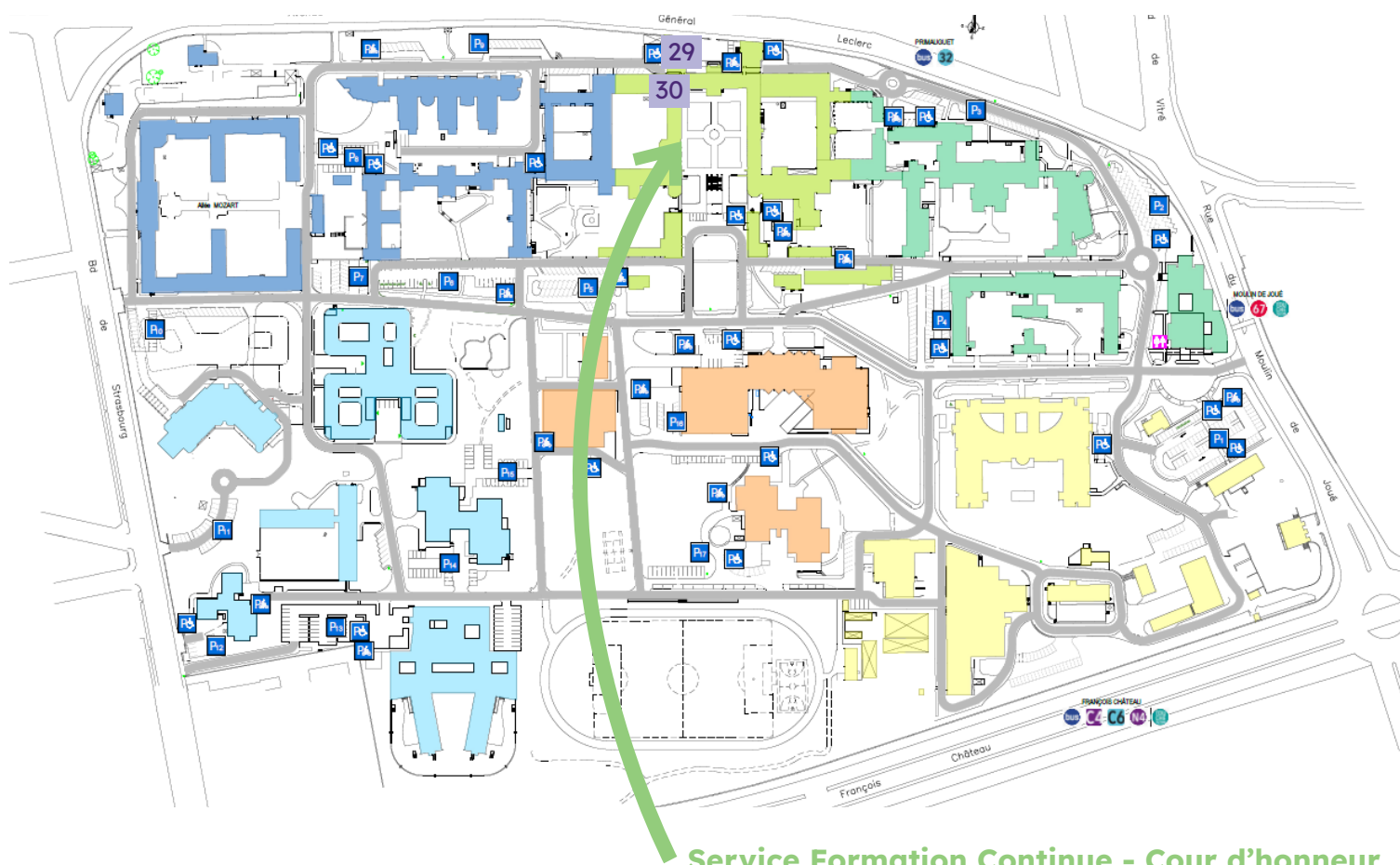
Le Directeur ou son représentant doit informer de la sanction prise à l'employeur, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'un stage dans le cadre du plan de formation en entreprise.

Article 16 : Procédure disciplinaire

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.

Lorsque le responsable du service Formation Continue ou son représentant envisage de prendre une sanction qui a une incidence, immédiate ou non, sur la présence d'un stagiaire dans une formation, il est procédé ainsi qu'il suit :

- Le responsable ou son représentant convoque le stagiaire en lui indiquant l'objet de cette convocation.
- Celle-ci précise la Date, l'heure et le lieu de l'entretien. Elle est écrite et est adressée par lettre recommandée ou remise à l'intéressé contre décharge.
- Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix, stagiaire ou salarié du service Formation Continue. La convocation mentionnée ci-dessus fait état de cette faculté.
- Le directeur ou son représentant indique le motif de la sanction envisagée et recueille les explications du stagiaire.
- La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de quinze jours après l'entretien.



Service Formation Continue - Cour d'honneur

ACCUEIL :
Rue moulin de Joué à Rennes

STANDARD :
02 99 33 39 00

ADRESSE ADMINISTRATIVE :
108, avenue du Général Leclerc
CS 60838 - 35708 RENNES CEDEX 7

La formation continue est accessible pour les personnes en situation de handicap avec un parking réservé (numéro 29/30 sur le plan d'accès).

RESTAURATION

Lors de votre venue au CHGR, vous avez la possibilité de vous restaurer :

- au self par achat d'un ticket
- à la salle de pause (salle comportant réfrigérateur, micro-ondes et point d'eau)

SERVICE FORMATION CONTINUE ET ACTIVITÉ PRESTATAIRE

Monsieur David POTIER

Directeur des Ressources Humaines et des Affaires Médicales

Lise PERRIER

Attachée d'Administration
Hospitalière

Morgane JÉGO

La responsable du Service
Formation Continue

Aurore GALIBOURG

Gestionnaire de formation

Angélique RICAUD

Gestionnaire de formation

Laëtitia CHIRAT

Assistante de formation

Yakouta BELTZUNG

Gestionnaire de formation

Contact du service :

serviceformation@ch-guillaumeregnier.fr

La certification qualité a été délivrée au titre
de la catégorie d'action suivante :
action de formation



Numéro de déclaration d'activité :
53 35 PO 15 735

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
N° de SIRET : 263 500 142 00017

Code APE : 8610Z

Nos formations ne sont pas éligibles au CPF

© CHGR Rennes Janvier 2026 – 26350014200017 – imprimeur externe

